peu d'étendue de celui-ci, les deux organes se chevauchent. Les œufs, à coque brunâtre, assez épaisse, operculée, sont longs de 50 à 54 μ, et larges de 33 à 35 μ. Les vitellogènes sont répartis dans toute la zone périphérique de l'anneau.

Ce Cestode a été recueilli dans le gros intestin de deux Phoques de Ross (*Ommatophoca Rossi* Gray); chez un de ces hôtes, il était logé dans des cryptes de la paroi intestinale.

Nous croyons devoir le rapporter au *Bothriocephalus antarcticus* Baird, 1853, en raison de son aspect général et surtout du caractère particulier fourni par les auricules qui terminent les bothridies. Par contre, nous sommes portés à tenir pour douteuse l'identification de cette espèce faite par Shipley en 1907, avec des Cestodes recueillis par l'Expédition anglaise de la *Discovery* dans l'estomac d'un *Ommatophoca Rossi*. Notre collègue de Cambridge, en effet, qui donne des parasites en question une complète description anatomique, ne signale ni le système périphérique si développé dans ceux du *Pourquoi-Pas?* ni les auricules si caractéristiques de l'espèce de Baird.

2. **Diphyllobothrium** sp.?

Le Phoque de Ross nous a aussi donné un Bothriocéphale incomplètement développé et indéterminable, en fragments longs de 1 à 2 centimètres, larges de 1 millimètre environ.

Notes synonymiques sur les Amphidesma *de* Lamarck,

par M. Édouard Lamy.

Lamarck a nommé *Amphidesma* en 1818 (*Anim. s. vert.*, V, p. 490) un genre qu'il avait d'abord appelé *Donacilla* en 1812 (*Extrait du Cours de Zoologie*, p. 107) et qu'il définissait uniquement par l'existence de deux ligaments, l'un externe, l'autre interne. Comme il le déclare lui-même, il s'agissait là d'un groupe artificiel : il y réunissait en effet 16 espèces se rattachant, en réalité, à des genres différents. Une seule, l'*Amphidesma variegata,* fait partie du véritable genre *Amphidesma,* tel qu'il a été restreint et précisé par Sowerby, puis par Deshayes, c'est-à-dire, en tenant compte de la loi de priorité en nomenclature, du genre *Semele* Schumacher, 1817. Cinq, *albella, lactea, Boysii, tenuis, prismatica,* sont des *Scrobicularia* ou des *Syndesmya* et appartiennent donc à la même famille que les *Semele,* celle des *Scrobiculariidæ.* Mais, parmi les autres, trois, *cornea, donacilla, glabrella,* sont des *Mesodesma, purpurascens* est un *Ervilia, corbuloides* un *Lyonsia, phaseolina* un *Thracia, lucinalis* un *Lucina, flexuosa* un *Thyasira,*

nucleola un *Lasœa, physoides* un *Kellya.* Voici, en effet, quelques renseignements synonymiques sur ces diverses formes.

1. Amphidesma variegata.

(Lamarck, *Anim. s. vert,* V, p. 490.)

Reeve (1853, *Conch. Icon.,* VIII, *Amphidesma,* pl. I, fig. 5) et M.E. A. Smith (1885, *Rep. «Challenger»,* Lamellibr., p. 84) ont fait l'*Amphidesma variegata* Lamarck [1] synonyme du *Semele obliqua* Wood [*Tellina*] (1815, *Gen. Conch.,* pl. XLI, fig. 1-2).

En 1886 (Rep. «Blake», Moll., *Bull. Mus. Comp. Zool. Harv. Coll. Cambr.,* XII, p. 279) et en 1900 (Contrib. Tert. Fauna Florida, Pt. V, *Trans. Wagn. Fr. Inst. Sc. Philad.,* III, p. 993), M. Wm. H. Dall avait admis cette réunion de l'espèce de Lamarck à celle de Wood, pour laquelle il acceptait, d'ailleurs, l'identification, établie par Mörch (1853, *Cat. Conch. Yoldi,* II, p. 16), avec le *Venus purpurascens* Gmelin (1790, *Syst. Nat.,* éd. XIII, p. 3288).

Ce *Semele purpurascens* Gmel. est une espèce de la Floride, des Antilles et du Brésil, bien caractérisée par l'existence de fines stries qui croisent obliquement les lignes d'accroissement dans les régions antérieure et moyenne des valves.

En 1909 (Shells Peru, *Proc. U. S. Nat. Mus.,* XXXVII, p. 272), M. Dall a conservé l'appellation de *Semele variegata* Lk. pour une coquille du Chili et du Pérou, déjà signalée dans ces régions, sous ce nom, par Hupé (1854, *in* Gay, *Hist. Chile,* Zool., VIII, p. 359, pl. 7, fig. 2). Elle offre, avec un contour et une coloration semblables, la même striation oblique, et c'est surtout à titre de forme géographique, existant dans le Pacifique, qu'on pourrait la maintenir comme distincte de l'espèce de l'Atlantique.

2. Amphidesma donacilla.

(Lamarck, *loc. cit.,* p. 490.)

Le nom d'*Amphidesma donacilla* a été donné par Lamarck au *Mactra cornea* Poli (1791, *Test. utr. Sic.,* I, p. 73, pl. XIX, fig. 8-11). Cette espèce appartient, comme l'a reconnu Deshayes (1830, *Encycl. méth.,* Vers, II, p. 24 et p. 444), à son genre *Mesodesma.*

Ce *Mesodesma corneum* Poli = *Mesod. donacilla* (Lk.) Desh., d'Europe, ne doit pas être confondu avec le *Mesodesma corneum* (Lk.) Desh., de l'île Maurice. (Voir ci-après n° 4.)

[1] Chenu (1862, *Man. de Conch.,* p. 80, fig. 346) a placé à tort cet *Amph. variegata* dans le genre *Davila,* de la famille des *Mesodesmatidæ.*

3. Amphidesma lactea.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 491.)

Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 293; 1869, *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, XXVII, p. 53) a affirmé, d'après l'examen qu'il avait pu faire du type, que l'*Amphidesma lactea* Lamarck était identique au *Scrobicularia Cottardi* Payraudeau [*Lutraria*] (1826, *Cat. Moll. Corse*, p. 28, pl. I, fig. 20), qui devrait par suite prendre le nom de *Scrob. lactea* Lk.

Deshayes (1839-1853, *Tr. élém. Conchyl.*, I, p. 355), trouvant que la diagnose et la synonymie données par Lamarck s'appliqueraient plutôt à un *Lucina*, craignait que Récluz n'eût été abusé par quelque transposition de coquille.

En 1898, dans les *Mollusques du Roussillon*, II, p. 627, MM. Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus ont admis l'identité de l'*Amph. lactea* Lk. avec le *Diplodonta rotundata* Mtg.

Mais M. Dautzenberg a bien voulu me communiquer une note manuscrite qu'il a prise, depuis lors, au Musée de Genève et d'après laquelle le type de l'*Amph. lactea* est probablement un *Syndesmya alba*, c'est-à-dire, sinon le *Scrob. Cottardi*, en tout cas un Scrobiculariidé, conformément à l'opinion de Récluz.

4. Amphidesma cornea.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 491.)

L'*Amphidesma cornea* Lamarck a été rangé par Deshayes dans son genre *Mesodesma*.

Ce *Mesodesma corneum* Lk. (1841, Delessert, *Rec. Coq. Lamarck*, pl. 4, fig. 5) serait, d'après Lamarck, une espèce de l'Île de France, et von Martens (1880, *in* Möbius, *Beitr. Meeresf. Mauritius*, p. 328), en le citant de cette localité, le dit très semblable au *Mesod. transversum* Desh. (Reeve, *Conch. Icon.*, VIII, *Mesod.*, pl. I, fig. 2).

Comme il a été dit plus haut, il ne faut pas confondre cette espèce de l'île Maurice avec le *Mactra cornea* Poli, de la Méditerranée et de l'Atlantique, qui est l'*Amphidesma donacilla* Lk. = *Mesodesma donacilla* Desh. = *Mesodesma* (*Donacilla*) *cornea* Poli (*non* Lk. *nec* Desh.).

Le nom spécifique *cornea*, donné par Poli, ayant la priorité pour l'espèce européenne, la forme africaine, qui paraît d'ailleurs appartenir également au groupe des *Donacilla*, doit recevoir une nouvelle appellation et je propose celle de **Mesodesma pseudocorneum** nov. nom. = *Mesodesma corneum* (Lamarck) Deshayes (*non* Poli).

5. Amphidesma albella.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 491.)

Après avoir affirmé en 1830 (*Encycl. méth.*, Vers, II, p. 25) que l'Amphidesme alebelle (*sic*) = *Amph. albella* Lamarck était une Lutraire de la section des Ligules ou Lavignons, c'est-à-dire un *Scrobicularia*, Deshayes déclarait en 1835 (*Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 127) que, n'ayant pas retrouvé cette espèce dans la collection du Muséum de Paris, il ne pouvait donner aucun renseignement à son égard.

Mais, après que Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 293) eut émis l'avis que l'*Amph. albella* lui paraissait être du même genre que l'*Amph. physoides* Lk., qu'il plaçait dans les *Erycina* Lamarck et qui est rattaché aujourd'hui aux *Kellya* Turton (voir plus loin, n° 16), Deshayes a fini par admettre également cette opinion et par faire de l'*A. albella* une Éricyne [1].

6. Amphidesma lucinalis.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 491.)

Lamarck a rapporté le *Tellina lactea* Linné (1758, *Syst. nat.*, éd. X, p. 676) à deux espèces différentes, son *Amphidesma lucinalis* et son *Lucina lactea* (*loc. cit.*, p. 542); d'autre part, tout en mentionnant dans la synonymie de ce *Lucina lactea* le *Loripes lacteus* Poli (1791-1795, *Test. utr. Sic.*, I, p. 31, II, p. 46, pl. XV, fig. 28-29), il cite également ce même *Loripes* dans celle d'une troisième espèce, son *Amphidesma lactea*.

Récluz (1869, *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, XXVII, p. 54), qui a vu les types des trois espèces dans la collection Lamarck, déclare qu'une seule, l'*Amphidesma lactea* Lk., est bien un Scrobiculariidé, identique, affirme-t-il, au *Scrobicularia Cottardi* (voir ci-dessus, n° 3), mais que les deux autres sont des Lucines.

L'*Amphidesma lucinalis* aurait été, en effet, basé sur un exemplaire de *Tellina lactea* Poli (*non* Linné) = *Lucina Desmaresti* Payr.

Quant au *Lucina lactea* Lk., Récluz admet son identité au *Tellina lactea* Montagu, qu'il regarde aussi comme différent de celui de Linné et pour lequel il propose le nom de *Lucina* (*Loripes*) *Gervillei* (= *L. antiquata* Récluz, *non* Sowerby) [2].

[1] Hanley (1856, *Cat. Rec. Biv. Shells*, p. 343) attribue à Récluz une identification différente, d'après laquelle l'*Amph. albellum* serait l'*Amphidesma siculum* Sow., synonyme du *Scrobicularia Cottardi* Payr.

[2] Récluz réserve le nom de *Lucina* (*Loripes*) *lactea* L. au *Tellina lactea* Linné (= *Loripes gibbosus* Scacchi = *Lucina fragilis* Philippi).

7. Amphidesma Boysii.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 491.)

Le nom d'*Amphidesma Boysii*, donné par Lamarck au *Mactra Boysii* Montagu (1803, *Test. Brit.*, p. 98, pl. III, fig. 7), tombe en synonymie de *Syndesmya alba* Wood [*Mactra*] (1802, *Trans. Linn. Soc.*, VI, pl. XVI, fig. 9-12).

8. Amphidesma tenuis.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 492.)

L'*Amphidesma tenuis* Lamarck (1841, Delessert, *Rec. Coq. Lamarck*, pl. IV, fig. 6) = *Mactra tenuis* Montagu (1803, *Test. Brit.*, p. 572, pl. 17, fig. 7) appartient également au genre *Syndesmya* et doit prendre le nom de *Syndesmya tenuis* Mtg.

9. Amphidesma flexuosa.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 492.)

Deshayes (1835, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 128) dit qu'il est à présumer que la Pandore flexueuse de Sowerby est la coquille appelée *Amphidesma flexuosa* par Lamarck; mais celui-ci indique lui-même qu'il a donné ce nom au type du genre *Thyasira* Leach, c'est-à-dire au *Tellina flexuosa* Montagu (1803, *Test. Brit.*, p. 72), devenu, par suite, pour les auteurs modernes *Thyasira flexuosa* Mtg.

10. Amphidesma prismatica.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 492.)

L'*Amphidesma prismatica* Lamarck = *Mya prismatica* Laskey (1803, *Mem. Wern. Soc.*, I, p. 377) est un *Syndesmya*, qui doit actuellement s'appeler *Syndesmya prismatica* Lask.

11. Amphidesma phaseolina.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 492.)

D'après Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 293) l'*Amphidesma phaseolina* Lamarck est identique au type du genre *Thracia* de Leach, c'est-à-dire au *Th. papyracea* Poli [*Tellina*] (1795, *Test. utr. Sic.*, I, p. 43, pl. XV, fig. 14, 18).

12. Amphidesma corbuloides.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 492.)

Ainsi que cela est indiqué dans les *Animaux sans vertèbres*, t. V, p. 492, et sur le carton portant le spécimen type, qui est conservé au Muséum de

Paris, le nom d'*Amphidesma corbuloides* a été donné par Lamarck au *Mya norvegica* Chemnitz (1788, *Conch. Cab.*, X, p. 345, pl. CLXX, fig. 1647-1648), devenu, comme le dit Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 293) le type du genre *Lyonsia* de Turton.

13. Amphidesma glabrella.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 493.)

L'*Amphidesma glabrella* Lamarck est un *Mesodesma*, comme l'ont constaté Deshayes (1835, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 133) et Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 293).

Le Muséum de Paris possède les types de cette espèce, qui, recueillie par Péron à l'«île aux Kanguroos» (Sud de l'Australie), avait reçu de lui le nom de *Mactra glabrata.*

Lamarck a reconnu qu'il s'agissait d'une forme différente de son *Crassatella glabrata* = *Mactra glabrata* Gmelin, devenu aujourd'hui le *Mesodesma glabrata* Gmel., et il a proposé pour elle le nom d'*Amphidesma glabrella,* changé avec raison par Deshayes en *Mesodesma glabrella.*

Tandis que le *Mesodesma glabrata,* qui correspond exactement à la figure 3 de la planche 257 de l'*Encyclopédie méthodique,* est une espèce trigone, à côtés antérieur et postérieur presque égaux, qui constitue le type du sous-genre *Atactodea* Dall, 1898 = *Eryx* Swainson, 1840 (*non* Daudin, 1802), le *Mesodesma glabrella* Lk., qui a été représenté par Blainville (1827, *Man. de Malac.,* pl. 78, fig. 6), est subovale, à côté antérieur nettement plus long que le postérieur, et il possède plutôt la forme des *Donacilla.*

Je pense d'ailleurs qu'à ce *M. glabrella* doit être rattaché comme synonyme le *Mesodesma obtusa* Crosse et P. Fischer (1864, *Journ. de Conchyl.*, XII, p. 350; 1865, *ibid.*, XIII, p. 428, pl. XI, fig. 4), qui a été indiqué d'une localité très voisine (Port Lincoln) et dont la forme, la sculpture, les dimensions sont les mêmes.

14. Amphidesma purpurascens.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 493.)

Deshayes (1839-1853, *Tr. élém. Conch.*, I, p. 740, pl. XIV *bis*, fig. 16-19) plaçait l'*Amphidesma purpurascens* Lamarck, à côté du *Cardium rubrum* Montagu, dans le genre *Poronia* Récluz, devenu actuellement le genre *Lasæa* Leach, et déclarait que cette espèce, indiquée par Lamarck des côtes de France, était de la Nouvelle-Zélande.

Mais Récluz, après avoir rapporté en 1843 (*Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI,

p. 365) l'*Amph. purpurascens* Lk. à son genre *Syndosmya* [1], a affirmé en 1844 (*ibid.*, VII, p. 328) s'être assuré que cette espèce est, en réalité, le *Mya nitens* Montagu (1808, *Test. Brit. Suppl.*, p. 165) devenu l'*Ervilia nitens* de Turton (1822, *Dithyra Brit.*, p. 56, pl. XIX, fig. 4). Cette synonymie a été admise par la plupart des auteurs, notamment Hanley (1842, *Cat. Rec. Biv. Shells*, p. 43), Locard (1886, *Prodr. malac. franç.*, Moll. mar., p. 405), M. Wm. H. Dall (1900, Contr. Tert. Fauna Florida; Pt. V, *Trans. Wagn. Fr. Inst. Sc. Philad.*, III, p. 993) [2].

15. Amphidesma nucleola.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 493.)

Récluz (1844, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VII, p. 328) affirme s'être assuré que l'*Amphidesma nucleola* Lamarck a été établi sur un individu d'un *Poronia* des côtes d'Australie et non de celles de France, comme le dit Lamarck.

Le type des *Poronia* étant une espèce cosmopolite, le *Cardium rubrum* Montagu, c'est à ce *Poronia rubra* que Hanley (1842-1856, *Cat. Rec. Biv. Shells*, p. 41 et p. 343) et Petit de la Saussaye (1869, *Cat. Moll. test. mers Europe*, p. 44) ont identifié l'*Amph. nucleola.*

En tout cas, que l'espèce soit ou non française, il n'est pas douteux qu'elle appartient au genre *Poronia* Récluz, c'est-à-dire, pour raison de priorité dans la nomenclature, au genre *Lasæa* Leach.

Récluz pensait que, si Lamarck a indiqué pour l'*Amph. nucleola* comme habitat les environs de Cherbourg, c'est probablement par suite d'une confusion de localité avec son *Amphid. physoides*, lequel est, en réalité, le *Kellya suborbicularis* Mtg. (Voir ci-après, n° 16).

Par suite d'une erreur semblable, Bouchard-Chantereaux (*Catal. Moll. Mar. Boulonnais*, p. 15) avait identifié en 1835 à l'*Amphid. nucleola* Lk. une coquille française que Récluz en 1843 (*Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 365) a rapportée à son genre *Syndosmya* et que Giard (1899, *Coup d'œil sur la faune du Boulonnais*, p. 31) déclare être, sans aucun doute, le *Kellya suborbicularis* Mtg. [3].

[1] Il ne faut pas confondre avec cet *Amphid. purpurascens* Lk. deux véritables *Semele* qui ont reçu le même nom spécifique : 1° le *S. purpurascens* Gmelin [*Venus*] = *Amphid. obliqua* Wood [*Tellina*] (Reeve, *Conch. Icon.*, VIII, *Amphid.*, pl. I, fig. 5); 2° l'*Amphid. purpurascens* Sowerby (Reeve, *ibid.*, pl. VI, fig. 37), que je propose d'appeler **Semele Sowerbyi**, nov. nom.

[2] Jeffreys (1863, *Brit. Conch.*, II, p. 212 et p. 215) pensait que l'*Amphid. purpurascens* Lk. était une tout autre espèce, le *Montacuta ferruginosa* Mtg.

[3] Récluz en 1844 (*Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VII, p. 328) a repris le nom spécifique de *nucleola* pour décrire, sous le nom d'*Erycina nucleola*, une coquille de Cherbourg, qui, d'après Petit de la Saussaye (1869, *Cat. Moll. test. mers Europe*,

16. Amphidesma physoides.

(Lamarck, *loc. cit.*, p. 493.)

D'après l'examen du type existant au Muséum de Paris [1], Récluz (1843, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, VI, p. 293) a reconnu que l'*Amphidesma physoides* Lamarck est le *Kellya suborbicularis* Montagu [*Mya*] (1803, *Test. Brit.*, p. 39 et p. 564).

Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie,

par M. A. Guillaumin.

XII. Plantes recueillies par Cribs et conservées au Muséum de Paris.

DIALYPÉTALES.

En 1900 a figuré à la Section néo-calédonienne de l'Exposition universelle de Paris un important herbier de la Nouvelle-Calédonie comprenant près de 2,000 numéros; depuis il a été remporté à Nouméa : 100 numéros environ ont été donnés au Musée de Berlin et 500 environ (y compris les Cryptogames [2]) ont été transmis au Muséum de Paris par le Ministère des Colonies en 1901, 1902 et 1904. Ces collections ont été recueillies entre 1897 et 1903 sur l'ordre de M. Feillet, alors Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, par les soins de Bernier, alors Conservateur du Musée de Nouméa, qui employa à cet effet le forçat libéré Cribs. Ce dernier explora l'île des Pins, l'îlot Amédée et plus spécialement la région de la baie de Prony, les environs de Nouméa jusqu'au mont Mou et au

p. 43), dont l'opinion a été adoptée par MM. Bucquoy, Dautzenberg, Dollfus (1892, *Moll. Roussillon*, II, p. 237), est le *Montacuta bidentata* Montagu. Locard (1886, *Prodr. Malac. franç.*, Moll. mar., p. 470) a également admis cette synonymie, mais il a cru, d'autre part (1892, *Coq. mar. côtes France*, p. 272) devoir conserver, comme une bonne espèce du genre *Syndesmya*, l'*Amphid. nucleola* Lk.; or les coquilles qu'il a nommées *Syndesmya nucleolata* dans sa collection, actuellement au Muséum de Paris, sont en réalité des *Synd. tenuis* Mtg.

[1] Ce type est presque complètement brisé : Hanley (*Cat. Rec. Biv. Shells*, p. 43 et p. 343), qui l'avait vu en 1843, le dit, d'après Récluz, détruit dès 1856.

[2] Voir Jeanpert, Liste des Cryptogames vasculaires recueillis par Cribs (*Bulletin du Muséum*, 1912, numéro de février).